

en partenariat avec l'association *Survie*

**Samedi 28 juin à partir de 18 heures**

**au CinéVille à Conflans**

5, rue Arnoult Crapotte 78700 [cineville@free.fr](mailto:cineville@free.fr)

un seul billet de 5 euros pour les deux films

**49<sup>ème</sup> Ciné-débat LDH**

**Soirée consacrée au génocide rwandais**  
avec la projection de deux films

### ***Hotel Rwanda à 18 heures***

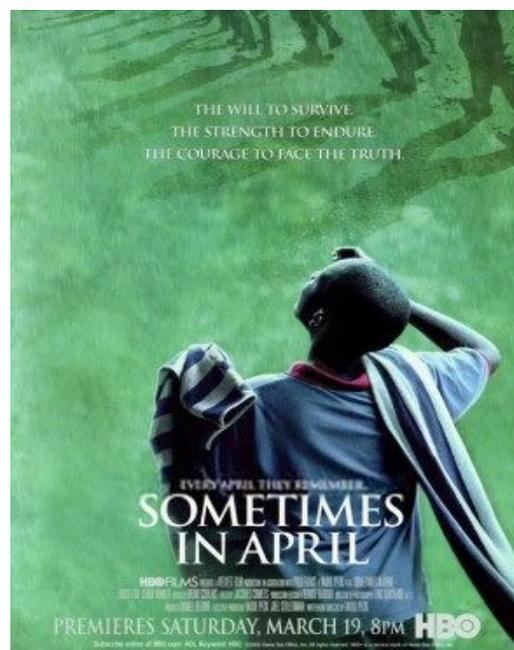
*film de Terry George*

Pendant le génocide rwandais en 1994, l'histoire vraie de Paul Rusesabagina, le gérant d'un hôtel qui organisa le sauvetage de 1 200 Rwandais voués à une mort certaine.

### ***Sometimes in April à 20 heures***

*film de Raoul Peck*

Raoul Peck décrypte les mécanismes du génocide des Tutsis au Rwanda à travers le destin de deux frères, l'un animateur de la Radio Télévision Libre des Mille Collines, l'autre Hutu modéré marié à une Tutsie.



**Projection suivie d'une rencontre avec**

**Catherine Choquet, ex secrétaire générale de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) et Mariama Keita de l'association « Survie »**

## Le génocide rwandais, 20 ans après

**Il y a 20 ans, d'avril à août 1994, entre 800 000 et 1 million de Tutsis ont été exterminés au Rwanda, dans des conditions atroces.** Les Hutus opposés à ce génocide ont eux aussi été massacrés. Les groupes Hutus et Tutsis ne constituent pas des ethnies, mais plutôt des catégories socio-économiques créées par les colons belges, division entretenue par les Européens. Ce génocide a été planifié par les extrémistes hutus du régime rwandais, en guerre contre le Front Patriotique Rwandais (FPR) constitué en majorité de Tutsis exilés depuis les persécutions dont ils ont été victimes depuis 1959. L'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président rwandais Habyarimana a déclenché le génocide.

Or le régime génocidaire a été soutenu par des dirigeants politiques et militaires français. **L'association Survie milite pour la déclassification et la publication de tous les documents se rapportant à l'action de la France au Rwanda de 1990 à 1994** dans ses volets diplomatiques, militaires, politiques et financiers.

Alors que l'on commémore les 20 ans du génocide rwandais, ce sujet est toujours d'actualité puisque, **pour la première fois, a eu lieu cette année en France le procès d'un génocidaire.** **Pascal Simbikangwa** a été condamné en mars dernier par la Cour d'assises de Paris à 25 ans de réclusion criminelle pour crimes de génocide et complicité de crimes contre l'humanité. **La Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), La Ligue des Droits de l'Homme et Survie se sont constituées parties civiles dans cette affaire.** De plus, la justice française ordonne la tenue d'un deuxième procès de génocidaires rwandais présumés en France. Octavien Ngenzi et Tito Barahira sont accusés d'avoir participé activement au massacre de centaines de Tutsi dans une église de Kabarondo, dans l'Est du Rwanda, le 13 avril 1994. Plus d'une vingtaine d'enquêtes sont en cours au pôle « crimes contre l'humanité » du tribunal de grande instance de Paris sur des Rwandais soupçonnés d'avoir participé aux massacres

*Catherine Choquet fut secrétaire générale de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), experte sollicitée par le groupe international d'enquête sur le génocide au Rwanda, sous l'égide de l'O.U.A.-O.N.U*

*Mariama Keita est membre de l'association « Survie » <http://survie.org/>*